

Vivre à Bouliac

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

n° 58

Automne 2025

LE DOSSIER

Bienvenue à l'Espace Saxon !

À découvrir p. 7



*Rappel
élections*

À retrouver > p. 6



*Atelier miel
pour écoliers*

À lire > p. 13



*Du mentalisme
musical...*

À découvrir > p. 15



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais,

L'Espace Saxon baptisé ainsi en hommage à la ville avec laquelle nous sommes jumelés depuis 1993, a été inauguré le 25 octobre en présence des autorités des deux communes, Saxon et Bouliac.

Il s'agissait pour nous de renforcer le lien que nous entretenons depuis plus de trente ans avec les élus et habitants de Saxon et témoigner ainsi de notre amitié.

Nous étions un peu en retard par rapport à cette ville du Valais qui a depuis longtemps nommé une de ses salles municipales « Bouliac », allant jusqu'à peindre la façade du bâtiment de notre mairie sur un mur de la pièce.

L'activité de coworking hébergée dans l'Espace Saxon est en marche, soutenue par la municipalité et ce, malgré les oppositions quant à l'intérêt même de construire ce bâtiment. L'objectif fixé est atteint.

L'association bouliacaise Place V a, par ailleurs, pris en charge l'animation de ce tiers-lieu qui peut également accueillir des séminaires.

Après une année d'activité et son inauguration en décembre 2024, l'Espace Vettiner a trouvé son rythme de croisière, donnant, semble-t-il, satisfaction aux Bouliacaises et aux Bouliacais qui se le sont approprié.

Je vous souhaite par avance d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 12 janvier 2026 pour la présentation des vœux, qui seront les derniers me concernant.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique ALCALA

► Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

► Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 58 - Automne 2025

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création ogence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - A. Bonnin - P. Bégout - M. Lacombe - L. Limerat - L. Cluzel - O. Do Santos - Istockphoto - Adobe stock - Freepik.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

CÉRÉMONIE



Nouvelle année et présentation des vœux

En janvier prochain, aura lieu la cérémonie de présentation des vœux à la population. ☆

La cérémonie se déroulera le lundi 12 janvier 2026, à 19 h, salle panoramique du Centre culturel François Mauriac.

☆ Tous les Bouliacais(es) sont invités à l'événement qui se clôturera par un moment de convivialité autour d'un verre offert par la municipalité.

L'ARBRE EN FÊTE

Arbre en fête à Bouliac

La commune va participer à la 5^e édition de la semaine de l'arbre en fête ayant pour thème « L'arbre artiste du paysage ».

Organisé par Bordeaux Métropole, l'événement se déroulera du 6 au 12 décembre prochain.

Il s'agit de distribuer gratuitement 80 arbres fruitiers aux Bouliacais(es) lors de la journée du vendredi 12 décembre de 9 h à 12 h au marché municipal de la halle Vettiner, rue du Bourg à Bouliac.

La distribution est gratuite sans inscription au préalable, réservée aux habitants de Bordeaux Métropole (sur justificatif), 1 plant par personne au maximum.

À L'HONNEUR



La cérémonie « Trophée des champions » s'est tenue le mercredi 25 juin dernier à 18h30 à l'Espace Saxon de la Halle Vettiner.

L'événement était l'occasion de célébrer près de 30 jeunes sportifs, membres des associations de la commune, s'étant distingués en individuel ou en équipe durant l'année 2024/2025 pour leurs prouesses, qu'il s'agisse de résultats sportifs, de bon comportement sur le terrain, d'attitude exemplaire ou de titre obtenu...

Les jeunes méritants se sont vus décerner par Monsieur le Maire, un diplôme attestant de leurs qualités ainsi qu'un bon d'achat de 30 euros dans une célèbre enseigne de sport. Bravo à tous les champions !



→ Jumelage ←

Inauguration de l'Espace Saxon

Le samedi 25 octobre dernier, la municipalité a célébré l'inauguration officielle de l'Espace Saxon, en présence des élus de Bouliac et des représentants de notre commune jumelle, Saxon, venus spécialement pour l'occasion.

Ce moment convivial a marqué une nouvelle étape dans la vie locale et dans la coopération entre nos collectivités.

Après le traditionnel couper de ruban et les discours des élus, les invités ont pu découvrir ce lieu créé et pensé pour répondre aux différents besoins, divers et variés de la population et du tissu économique local.

L'Espace Saxon abrite désormais l'association Place V, qui y propose un lieu de travail partagé du lundi au mercredi. Les jeudis et vendredis, la salle se transforme en un espace modulable mis à la disposition des entreprises pour l'organisation de séminaires, réunions ou formations. Cette polyvalence fait de l'Espace Saxon un lieu à la fois dynamique, collaboratif et ouvert, au service de la vie économique, associative et citoyenne.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un moment de convivialité, permettant à chacun d'échanger sur les futurs projets communs et sur la belle amitié qui unit nos communes jumelées.





> RENOUVELLEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA MAIRIE

Agée de 30 ans, la chaudière à gaz qui assure le chauffage de la mairie et de la salle Rambaud a été remplacée par une chaudière à condensation neuve, qui devrait générer d'importantes économies d'énergie.

À cette occasion, le local technique a été mis aux normes de sécurité. C'est l'entreprise Hervé Thermique qui est intervenue.



Nouvelle chaudière de la mairie

> SALLE DES FÊTES

L'appel d'offres auprès des entreprises a été lancé en octobre. La signature des marchés (15 lots prévus) interviendra en décembre et le démarrage des travaux est prévu au printemps 2026.



Réfection de la toiture de la bibliothèque

> CASTEL DE VIALLE

La toiture du Castel de Vialle et de l'ancienne bibliothèque ont été rénovées par l'entreprise Bouyrie.

> CHEMIN DE PASSERIEU

Devenu impraticable pour les randonneurs en raison de la boue, le chemin de Passerieu a fait l'objet d'importants travaux de rénovation.

Les eaux de source ont été drainées et le chemin réempierre, une passerelle a été installée pour franchir le ruisseau dont le lit a été rétabli.

C'est l'entreprise bouliacaise L2BR, qui a réalisé les travaux.



Réfection chemin de Passerieu

> CHEMIN DES COLLINES

L'entreprise CEPECA a procédé à l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone chemin des Collines. Ces travaux sont un préalable au renforcement de la chaussée qui a débuté en septembre.

À la fin 2025, tout devrait être terminé, avec une chaussée toute neuve.



Enfouissement des réseaux chemin des Collines

TRAVAUX COMMUNAUX



Voie verte avenue de la Belle Étoile

> AVENUE DE LA BELLE ÉTOILE

Le dernière tranche de réalisation d'une voie verte entre l'allée des Pelouses d'Ascot et le chemin de Mélac est terminée.

L'avenue de la Belle Étoile est ainsi dotée d'un itinéraire piéton-vélo sécurisé depuis le giratoire de Tresses-Carignan jusqu'à la halle Vettiner via le chemin de Malus, et se raccorde au réseau vélo de la CDC des Coteaux Bordelais.

> PELOUSES D'ASCOT

La rénovation des trottoirs en béton balayé se poursuit. Une deuxième tranche de travaux est intervenue fin juillet-début août.



Rénovation des trottoirs Pelouses d'Ascot



Nouvel éclairage lotissement Belfontaine

> BELFONTAINE

Les candélabres du lotissement de Belfontaine ont été entièrement remplacés par des nouveaux, équipés de sources lumineuses leds. De plus, chaque candélabre est équipé d'un détecteur de présence qui permet un allumage progressif au passage des véhicules et piétons ainsi qu'un abaissement d'intensité. Les consommations d'électricité s'en verront diminuées tout en maintenant un éclairage qualitatif.

> TRAVAUX AUX ÉCOLES

Durant les vacances scolaires d'été, l'ensemble des luminaires du groupe scolaire a été remplacé par des blocs lumineux leds afin d'éliminer les anciens éclairages à tubes fluorescents.

Cela permettra de réduire considérablement les dépenses énergétiques du bâtiment.

Les sanitaires de l'école élémentaire ainsi que le préau ont été entièrement repeints.

> CIRCULATION CÔTE DE BOULIAC

La reconstruction du mur aval devrait être terminée au printemps 2026.

Celle du mur de la gendarmerie devrait s'achever fin 2026.

Durant cette période, il sera nécessaire de maintenir la circulation alternée par feux.

> ROUTE DE LATRESNE

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) sont en cours entre le chemin des Collines et le giratoire des 4 murs. Ils se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, avec une circulation alternée par feux.



Entretien des chemins de randonnée



INFORMATIONS IMPORTANTES



Listes électorales : êtes-vous bien inscrit(e) ?

En vue des prochaines élections municipales du 15 mars (1^{er} tour) et du 22 mars (2^e tour), pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales de Bouliac, notamment si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune. À noter qu'il vous appartient d'effectuer la demande de changement d'adresse auprès du service des élections car cette formalité ne s'effectue pas automatiquement.

> Comment faire ?

Je vérifie ma situation électorale. Pour cela rendez-vous sur le site service-public.fr et indiquez la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée. Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

Vous pouvez également contacter le service électoral de la mairie de Bouliac qui vous renseignera.

> Comment m'inscrire ?

3 procédures au choix :

- 1 - Effectuer sa démarche en ligne grâce au téléservice disponible sur service-public.fr en téléversant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- 2 - Se rendre en mairie accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- 3 - Envoyer par courrier postal ou par mail à l'adresse elections@ville-bouliac.fr en joignant une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription complété.

Attention : dates limites d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales => 4 février pour les inscriptions en ligne et => 6 février 2026 pour les inscriptions papier et par mail.



> Bureaux de vote :

Groupe scolaire André Peynaud, avenue du domaine de Vialle.

Bureau 1 (centralisateur) => salle polyvalente - école maternelle

Bureau 2 => restaurant scolaire - école élémentaire

Bureau 3 => salle polyvalente - école élémentaire

Service électoral de la mairie de Bouliac :
05 57 97 18 24 - elections@ville-bouliac.fr



À SAVOIR : Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 21 mai 2025, dans toutes les communes, quelle que soit leur taille, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme.

Bienvenue à l'Espace Saxon de Bouliac !

échanges

Bouliac

coworking

TIERS-LIEUX

Halle Vettiner

réunions

séminaires

Vous connaissez la Halle Vettiner, ce bel ensemble architectural au cœur de la commune, ses commerces (boulangerie, boucherie/charcuterie/traiteur, restaurant), ses extérieurs arborés... Désormais un autre espace a pris place au sein de la Halle, à destination de tous les Bouliacais, l'Espace Saxon ! Baptisé ainsi en hommage au jumelage avec la ville helvète, l'Espace Saxon est THE place to be. À la fois tiers-lieu, espace de coworking, espace polyvalent à destination des acteurs économiques et culturels, privés et publics, cet espace a décidément tout pour plaire et est à découvrir sans plus attendre.

Place V
COWORKING



ESPACE SAXON

> PRÉSENTATION DU LIEU

Le bâtiment d'une superficie de 190 m² se situe 13 rue du Bourg à Bouliac.

■ CARTE D'IDENTITÉ ET ÉQUIPEMENTS

Le bâtiment de plain-pied se décompose en 2 salles :

- > **une salle principale**, de 125 m² dotée d'une belle hauteur sous plafond de 3,2 m, dont la capacité maximale est de 100 personnes debout et de 70 personnes assises ;
- > **une petite salle de réunion** de 19 m², qui peut accueillir 19 personnes debout et 12 personnes assises ;
- > **un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite** de 9 m².

Le lieu est bien équipé, il comprend :

- > des meubles, postes et tables de travail (tables pliantes, tables de réunion, table ronde, tables basses)
- > une connexion réseau wifi via fibre optique,
- > des assises (canapés, fauteuils, chaises de bureau, tabourets réglables, chaises sur rack...),
- > des accessoires (paravents, portant pour vêtements, poste TV escamotable, câble HDMI, placards...),
- > des équipements pour zone de pause / restauration (réfrigérateurs, micro-onde, bouilloire, cafetière...),
- > des éléments de sécurité (extincteurs).

> USAGES & FONCTIONNEMENT

L'Espace Saxon est un tiers-lieu, à savoir un lieu conçu pour être polyvalent et évolutif se prêtant à de multiples usages. Trois principaux ont été définis.

1/ UN ESPACE DE COWORKING

La promesse de l'Espace Saxon ? Offrir bien plus qu'un bureau partagé : un espace de travail, d'échanges, un lieu de vie, une aventure collective. C'est ainsi que l'association Place V en charge de sa gestion aime à le présenter.

L'espace de coworking s'adresse à toutes et tous : indépendants, télétravailleurs, étudiants, personnes en reconversion (...). Il se destine à celles et ceux qui souhaitent travailler près de chez eux, dans une ambiance stimulante et conviviale, du lundi au mercredi de 8 h 30 à 18 h.

Le lieu propose à ses usagers des tarifs souples et solidaires : l'adhésion annuelle est fixée à 15€, et l'accès au coworking est proposé à partir de 16€ la journée, avec des réductions pour les Bouliacais, étudiants et demandeurs d'emploi.

Cet espace, comme évoqué, est porté par Place V une association imaginée par trois entrepreneures bouliacaises : Margot ROTA, Suzanne BOUREAU et Marlène BONHOMME.

Margot ROTA, Présidente de Place V et l'une des cofondatrices revient sur la naissance du projet.

Margot, qui exerce en Consultante pour des missions commerciales externalisées, ainsi que deux autres indépendantes étaient en demande de bureau sur la commune. Leur constat : il n'existe pas réellement d'interlocuteur dédié sur le sujet. Qu'importe, elles décident donc de prendre les choses en main.

Lors des échanges et des discussions avec la mairie, différents besoins ressortent parmi lesquels la nécessité d'un lieu de vie pour les professionnels.



Un besoin faisant lui-même face à un constat : il n'existe pas de lieu d'accueil rive droite sans rentrer dans Bordeaux. Or, bon nombre de cadres bouliacais ou d'indépendants exercent en télétravail. D'autre part, de jeunes adultes se questionnent sur leur orientation. Un espace de travail commun permettait de créer du lien entre les pros, mais aussi entre les pros et les jeunes, un lien professionnel, intergénérationnel.

C'est ainsi qu'est née Place V. Le 8 septembre, M. le Maire, Dominique ALCALA et une partie de son équipe remettait officiellement les clés du lieu aux membres de l'association (photo).

Depuis le démarrage, il y a un peu plus d'un mois, l'association et donc l'espace de coworking compte déjà une vingtaine d'adhérents ! Et à plusieurs reprises, le coworking a même été rempli à plus de 50%.

Le profil des adhérents ? Cadre en télétravail, indépendant, fleuriste, cadre dans la tech, pharmacie, assureur, archi d'intérieur, graphiste...

La réflexion porte désormais sur l'animation afin de créer une vraie communauté de professionnels à travers l'organisation d'événements tels des petits déjeuners, déjeuners networking permettant de donner accès à des professionnels, autres que les adhérents, qui seraient intéressés par les animations/conférences/événements proposés...

En attendant, l'association est à la recherche de bénévoles pour animer ce lieu et accueillir les coworkers dans ce nouvel espace de la rive droite.

2/ UN LIEU POUR SÉMINAIRES/RÉUNIONS

En dehors de l'espace de coworking, du jeudi au vendredi donc, de 8h à 19h, l'Espace Saxon est disponible pour les séminaires et les réunions.

Le loyer pour la durée de la location est fixé à :

- 250 € HT la journée pour les entreprises dont le siège social est implanté sur la commune de Bouliac (125 € la demi journée);
- 500 € HT la journée pour les entreprises hors commune et pour la location pour un tiers ou sous-traitant (250 € la demi journée).



3/ UN LIEU POUR LA MUNICIPALITÉ

Les samedis et dimanches, l'Espace Saxon est réservé pour les besoins et événements municipaux (sauf demande exceptionnelle et conditions à définir).

> EN PRATIQUE

Localisation – Accès

13 rue du Bourg à Bouliac
Rocade sortie n°23 → Bouliac
En haut de la Côte de Bouliac, tourner à droite rue du Bourg

Stationnement

Rue du Bourg, zone bleue avec obligation du disque bleu de stationnement limité à 2h.
Parking gratuit de 80 places disponibles rue de l'Esplanade, proche de la place Chevelaure (Église).

Contacts

→ **Pour adhérer à l'association / réserver un bureau ou la salle de réunion, du lundi au mercredi :**
placevcoworking@gmail.com

→ **Pour organiser un séminaire, une réunion du jeudi au vendredi :** contactez la mairie au 05 57 97 18 18 ou par email à mairie@ville-bouliac.fr



Le BBC : nouvelle saison et nouveaux objectifs !

La nouvelle saison démarre sur les chapeaux de roues pour le Bouliac Basket Club !

Après une saison 2024-2025 riche en émotions, le club reprend le chemin des terrains avec enthousiasme, de nouvelles ambitions et une envie redoublée de partager la passion du basket. Encadrés par une équipe de bénévoles et de coachs investis, les joueurs, des plus jeunes aux plus expérimentés, ont retrouvé le parquet du gymnase de Bouliac dans une ambiance conviviale et motivante. Cette saison, le BBC place la formation des jeunes et la promotion du basket féminin au cœur de son projet sportif. Le club souhaite également renforcer la cohésion entre ses différentes équipes et créer davantage de moments de partage avec les familles et les supporters.

Entreprises locales, devenez partenaires du Bouliac Basket Club !

Soutenir le BBC, c'est contribuer au développement du sport pour tous, encourager les jeunes talents et renforcer le lien social à Bouliac. En rejoignant nos partenaires, vous associez votre image à un club dynamique, familial et ancré dans la vie locale. Pour en savoir plus sur nos formules de partenariat ou échanger autour d'un futur projet commun, contactez-nous à basketbouliac@gmail.com ou directement sur nos réseaux sociaux.

Venez partager avec nous les valeurs qui font battre le cœur du BBC : plaisir, engagement, solidarité et convivialité !

Les adultes de Théâtre'uc sur scène dans « Fragments d'hier »

La saison a débuté en grande forme !

La rentrée du Foyer Culturel et Sportif s'est déroulée avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement dans toutes les sections, sportives ou culturelles.

Pour la saison 2025-2026, le Foyer propose encore une fois des nouveautés :

- Une nouvelle activité artistique : **la flûte traversière**, avec la professeure Michaela SLAVIKOVA, musicienne expérimentée d'origine tchèque, qui propose des cours le samedi matin, où vous pourrez apprendre à maîtriser la technique, le souffle et l'interprétation, tout en développant votre sensibilité musicale. Les cours sont adaptés à tous les âges et niveaux, avec un accompagnement personnalisé pour progresser à votre rythme.
- Un second cours de **gym sur chaise** le vendredi matin.
- Un sixième cours de **pilates** le lundi matin à 9 h 30.
- Enfin, notre professeure de piano, Isabelle DIAZ, va proposer des cours **d'accordéon...** n'hésitez pas si cet instrument joyeux et convivial vous tente !

Les adultes de **Théâtre'uc** ont donné en octobre de nouvelles représentations de « Fragments d'hier », leur création 2025, qui a connu un très vif succès.

Le groupe de **Tai Chi Chuan** peut encore intégrer de nouvelles recrues. C'est une opportunité unique de découvrir une pratique alliant tradition et modernité, à partir de mouvements lents, précis et fluides, offrant à ses adeptes un chemin vers le bien-être physique et mental.

L'ensemble vocal Kakofony accueille trois nouvelles voix et s'est produit mi-septembre à Saint-Gervais, dans le cadre du festival « Croches en chœur », et début octobre à Eysines. Il sera également sur scène le 6 décembre à Cenon, puis en janvier, février et mai prochains. Suivez nos informations sur le site du Foyer et sur Citymag.

Des créneaux sont encore disponibles...

Contactez-nous pour une séance d'essai gratuite !

RAPPEL - Les sections du Foyer fonctionnent grâce à la disponibilité et au dynamisme des bénévoles. Toutes les personnes désireuses de s'investir sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter !



Football : la rentrée 2025 est un franc succès !

175 adhérents cette année et pas moins d'une trentaine de dirigeants et éducateurs.

Un beau sujet de satisfaction : une augmentation de 30% du nombre de licenciés de l'école de football (enfants âgés

de 5 à 10 ans) et une continuité dans notre équipe pédagogique sur les jeunes avec Alexis CAUMEIL sur la catégorie U6 à U9, William LEGOUÉ responsable foot animation U10/U11 et préformation U12/U13, ainsi que Alexandre ARDURAT responsable de la catégorie U12/U13 ; le tout orchestré par notre responsable technique jeunes, André DUTILLIEU.

Nous n'oublions pas les fidèles responsables de catégorie jeunes à 11 ; Laurent BARES accompagné de Benoit VIGOUROUX et Jérôme MICHAUD pour la catégorie U15, et Jamal SOUID accompagné de Naomi ZODROS pour la catégorie U17.

Toutes les catégories sont donc représentées avec 2 équipes U6/U7, 2 équipes U8/U9, 2 équipes U10/U11, 1 équipe U12/U13, 1 équipe U14/U15, 1 équipe U16/U17 et 1 équipe senior.

Nous continuons à rajeunir notre équipe senior, avec des joueurs issus de notre école de football et l'arrivée de nombreux jeunes, emmenée par Xavier ARDURAT, Fabien GADEAU et Alexandre ARDURAT ; notre équipe évoluera en Départementale 2 et nous leur souhaitons le meilleur cette saison !

Deux stages et notre tournoi en salle (U10/U11 et U12/U13) des 14 et 15 février prochains, qui fêtera à l'occasion ses 20 ans d'existence, rythmeront également cette saison sportive.

Merci à tous les parents et enfants qui nous font confiance. Belle saison à tous !



Le Jardin des Asphodèles

Les ateliers du Jardin des Asphodèles ont repris avec succès le 22 septembre dernier.

→ **Cinq ateliers enfants/adolescents** - de la grande section de maternelle à la terminale - sont proposés aux jeunes les lundis, mercredis, et vendredis.

Il reste encore quelques places pour l'atelier Grande section maternelle/CP (vendredi de 16 h 30 à 17 h 30), pour les ateliers adolescents (au choix le lundi de 18 h 30 à 19 h 45 ou mercredi de 14 h à 16 h) et l'atelier CE1/CE2 (vendredi 17 h 30/ 19 h 45).

Renseignements et inscriptions : 06 21 66 57 20

Attention ! Les familles souhaitant inscrire leur enfant au transport extrascolaire amenant les enfants aux activités doivent le faire AVANT LE 17 OCTOBRE !

→ **Cinq ateliers adultes** - débutants ou plus avancés, toutes techniques : dessin, peinture - aquarelle, huile, acrylique, techniques mixtes, sont proposés les lundis, mardis, et vendredis.

Quelques places sont encore disponibles le lundi de 19 h 45 à 21 h 45, le lundi de 10 h à 12 h, le mardi de 10 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 16 h.

N'hésitez pas à poser vos questions au 06 21 66 57 20

Cette année, notre association fêtera ses 25 ans de présence sur la commune de Bouliac, à l'occasion de notre exposition de fin de saison, au centre culturel du 26 au 28 juin 2026.



En attendant, nous recevrons, toujours au centre culturel François Mauriac, **du 5 au 7 décembre 2025, le peintre plasticien Jean-Charles DOTIGNY, pour une exposition autour d'un banquet exceptionnel !**



Un site au TOP !

Le site histoires-de-bouliac.net a été réactivé.

Après une remise en forme suite au départ de son créateur, le chantier est à nouveau en permanente évolution avec de nouveaux chapitres.

Vous connaissez ce château ? Vous cherchez un détail sur votre environnement ?

La consultation du site vous surprendra par sa variété et sa diversité...

Ne manquez pas de nous fournir en documents ou textes pour compléter cette colossale collection d'histoires sur la vie de notre village.



Vétérans et devoir de mémoire

De visite en Normandie à la pointe du Hoc, j'ai été attiré par un lointain son de cornemuse et j'ai ressenti un frisson en revoyant un instant cette scène du film « Le jour le plus long » où l'on pouvait voir et entendre un joueur de cornemuse sous le feu de l'ennemi, précédant ses camarades de combat.

Nous nous sommes rapprochés, jusqu'au bord de la falaise, où se trouve une plaque en mémoire des disparus de cette opération qui a coûté la vie à de nombreux soldats américains, dont certains d'origine écossaise. Et là, au garde-à-vous, deux hommes d'origine écossaise, l'un avec sa cornemuse et l'autre dans une tenue impeccable déclamaient un message dédié à son père disparu à cet endroit le 6 juin 1944.

Il expliquait que chaque année depuis plus 50 ans il venait rendre hommage à son père mais également à ses camarades de combats qui ont péri à cet endroit. Il disait espérer que d'autres continueraient cet hommage quand il ne serait plus en mesure de le faire. On pouvait voir parmi les curieux qui s'étaient approchés des sourires émerveillés, mais aussi de l'émotion et quelques larmes. Et puis pour conclure, le musicien a interprété sur cet instrument mythique dont les sons donnent des mélodies superbes, ce fameux air d'espoir *Amazing Grace* qui a été écrit vers 1760 par un Irlandais, et qui depuis est très souvent joué dans des cérémonies ou des offices religieux anglo-saxons.

Voici un exemple de **devoir de mémoire** de ces hommes, qui nous encourage à les suivre dans cette voie.

Serge CHAURÉ 06 22 18 62 90

L'ACTUALITÉ DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE, DE L'ALSH ET DU CCAS

Nouveautés « famille » à la ludo-médiathèque

Une belle commande de livres pour la jeunesse est arrivée ces dernières semaines.

Qu'il s'agisse des premières lectures, de bandes dessinées ou de romans, il y a de quoi satisfaire les goûts de tous les lecteurs apprentis ou confirmés ! Et les joueurs ne sont pas en reste... Différentes nouveautés arrivent prochainement (novembre et décembre) avec une part belle donnée aux enfants... Mais que les « grands » se rassurent, on leur réserve également quelques pépites !

Et en décembre, on plonge dans l'ambiance de Noël à la ludo-médiathèque avec notamment 2 animations :

- **Samedi 6 décembre à 10h30** : atelier création de couronne de Noël avec Anne de GypsophiLe & miMosa. Participation de 15€ par personne/binôme. Sur réservation : www.ludomediathèque-bouliac.fr
- **Samedi 13 décembre à 16h** : « Un Noël malicieux », spectacle à destination des 0-6 ans. Gratuit sur réservation : www.ludomediathèque-bouliac.fr

Fermeture de la ludo-médiathèque du 22 au 29 décembre. Pendant les vacances de fin d'année, la ludo-médiathèque sera ouverte les 30 et 31 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier.



Du côté de l'ALSH

On repart sur une nouvelle année scolaire avec de nombreuses activités ludiques et pédagogiques proposées durant les temps périscolaires.

Au programme, des sorties, des animations, des activités, des ateliers favorisant l'apprentissage, le vivre ensemble et suscitant la curiosité des enfants !



Après-midi guinguette Halle Vettiner - rue du Bourg



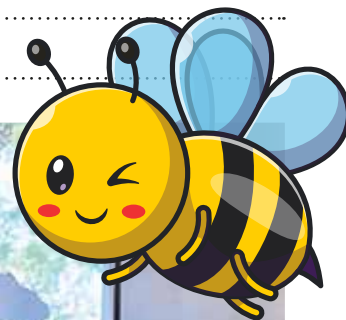
Ça swingue à Bouliac !

Le 2 septembre dernier, l'après-midi guinguette organisé par le CCAS de la commune a rencontré un beau succès, malgré le vent omniprésent sous la Halle Vettiner.

Ambiance festive et sourires étaient au rendez-vous de ce moment magique, sublimé par le groupe « Mystère Guinche », qui a transporté les seniors sur des airs entraînants et nostalgiques, appréciés de tous.

Petites gourmandises et boissons ont également ravi les papilles de nos aînés, venus partager et apprécier ce moment convivial et plein de bonne humeur !

LA VIE DES ÉCOLES



Le mardi 14 octobre dernier les scolaires avaient droit à un atelier miel spécialement concocté pour eux.

Animé par Michel COSTA, apiculteur et bouliacais bien connu, l'atelier avait pour but d'expliquer à des enfants attentifs et captivés l'art de faire du miel, le fonctionnement des ruches, l'intérêt de protéger les abeilles qu'ils ont même vues « au travail ». L'atelier pédagogique s'est terminé par une dégustation qui a ravi les enfants.



...et Grande Lessive à l'école !

La Grande Lessive est une œuvre d'art participative et citoyenne créée en 2006 par la plasticienne française Joëlle GONTHIER. C'est une exposition d'art éphémère, collective et internationale se déroulant sur 5 continents et 133 pays dont la France où elle est organisée par le ministère de l'Éducation nationale.

La Grande Lessive a lieu durant un jour fixe, le 16 octobre et portait pour cette édition sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ». Les œuvres réalisées par les enfants sont suspendues en journée en extérieur sur des fils tendus, maintenus par des pinces à linge (comme une vraie lessive, d'où le nom !) et prennent place dans des espaces privés ou publics, comme ici à Bouliac.



RETOUR SUR



Vraie réussite pour la 26^e édition des Médiévales !

Les 13 et 14 septembre derniers, les Médiévales se déroulaient aux abords de l'église Saint-Siméon-le-Style et son esplanade.

Une fois encore, l'association Amanieu a su proposer un panel d'activités et d'animations aussi varié qu'intéressant.

Entre spectacles humoristiques et vols de rapaces, stands d'artisanat ou encore animations musicales, il y en avait pour tous les goûts. Après le traditionnel banquet du vendredi soir, les animations se sont enchaînées tout le week-end pour le bonheur des petits et des grands.

Alors qu'autour de l'église certains déambulaient entre les stands des artisans-commerçants, il était également possible de s'immerger dans la vie de camp de mercenaires quelque peu... originaux !

En contrebas, les spectateurs regardaient, ébahis, les rapaces tourner au-dessus de leurs têtes. Peut-être même plus que l'avaient prévu les fauconniers... Heureusement, l'aigle ravisseur est revenu après sa longue balade dans les airs.

Pas de quoi déconcentrer le bourreau, qui, avec beaucoup d'humour, a embarqué le public à travers l'Histoire, en pleine période d'Inquisition.

Encore un franc succès pour ces Médiévales !



"Ouvre la Voix"

Comme habituellement, le festival se tenait impasse des Berges et avait lieu cette année le dimanche 7 septembre à 12h.

Au programme, concert du groupe LAYDAY et verre de l'amitié offert. Malgré un temps couvert, le public était au rendez-vous !



L'ÉVÉNEMENT

Un spectacle de mentalisme musical... inédit !



Le samedi 11 octobre dernier, la salle panoramique était pleine à craquer pour découvrir un spectacle unique de mentalisme musical.

Mais au fait, le mentalisme musical, c'est quoi ? C'est un virtuose, Pascal FAIDY, qui associe des chiffres, notamment ici le nombre infini de décimales du nombre Pi (vous savez le 3,141592653...) à des notes (de musique) et qui compose ainsi une mélodie... Mélodie qu'il note précieusement dans un carnet dont il connaît chacune des pages par coeur !

Car le mentalisme c'est aussi une question de mémoire et Pascal FAIDY a une mémoire tout simplement prodigieuse qu'il démontre par la preuve, en faisant monter sur scène un spectateur qui l'interroge en choisissant des pages au hasard ou dont il trouve l'année de naissance, là aussi dans les chiffres de son carnet.

Intrigant, incroyable et surtout tout simplement... bluffant !

TRIBUNE LIBRE

MAJORITÉ

Projet Saxon

L'inauguration de l'espace de coworking baptisé Saxon, clin d'œil à notre ville jumelle suisse, marque l'achèvement du projet global et fédérateur Vettiner. Cette ouverture symbolise une étape majeure dans la redynamisation du centre-bourg, portée avec conviction par la majorité municipale. Pensé comme un tiers-lieu ouvert à tous, Saxon incarne l'émergence d'activités collectives et innovantes, au croisement du partage, de l'initiative citoyenne et de l'entrepreneuriat. Adossé à la Grande Halle, qui accueille à la fois le marché hebdomadaire, nos commerçants réputés et une nouvelle programmation culturelle, le coworking jouxte également la ludo-médiathèque dévolue à la convivialité et à la lecture.

Ces trois ensembles, par leurs activités diversifiées et complémentaires, forment aujourd'hui un nouvel écosystème, où se conjuguent toutes les générations dans un cadre de vie préservé et ouvert. Cette réalisation, défendue par la majorité, correspond ainsi pleinement aux nouvelles pratiques sociales contemporaines. Le coworking de Saxon est donc un espace de travail partagé, flexible et accessible, offrant aux actifs, indépendants ou télétravailleurs, un environnement stimulant et moderne. Sa fréquentation prometteuse illustre le besoin qui existait pour un tel service, n'en déplaise à l'opposition, qui n'a eu de cesse de clamer publiquement son inutilité et de réclamer l'abandon de sa construction.

Il n'est pourtant pas difficile de cerner les innombrables avantages de ce projet : soutien concret au tissu économique de la commune, stimulation des commerces de proximité, brassage intergénérationnel, mise en place de réseau de compétences et organisation d'événements, d'ateliers, de formations ou de séminaires utiles pour les actifs. Ainsi, pour nous, inscrire Bouliac dans une dynamique d'avenir reste évidemment notre priorité. Il s'agit, à travers l'ensemble des nouveaux services proposés dorénavant au centre-bourg, de garantir à chacun un cadre de vie toujours plus agréable, solidaire, attractif et innovant.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Quand les promesses se heurtent aux actes

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais,

Les feuilles commencent à rougir, les soirées se rafraîchissent ; aucun doute, l'automne est là. Cette année pourtant, il n'arrive pas seul, mais accompagné d'un cortège de belles paroles : une vie paisible et sécurisée, un environnement où l'urbanisme serait maîtrisé et bien d'autres choses encore vous sont une nouvelle fois promises. Identiques aux engagements pris devant vous par la majorité municipale il y a un peu moins de six ans, elles se heurtent pourtant à un bilan des plus contestables.

Alors que l'on nous jurait ne pas comprendre comment la commune pouvait avoir dépassé les 3 500 habitants, les projets de lotissements ont été révélés dès l'élection passée. Ils verront le jour dans les années à venir et pourraient nous faire approcher les 5 000 habitants. Ces choix urbanistiques ne permettront pourtant pas de sortir de la carence en logements sociaux (plus de 250 logements) ni des pénalités financières qui en résultent, conséquence de plusieurs mandats sans prospective ni projets.

À côté pourtant, et nous ne cessons de le rappeler tribune après tribune, les travaux nécessaires pour adapter notre commune au changement climatique ne sont pas engagés (isolation thermique des bâtiments publics), le service public proposé aux Bouliacais n'évolue pas, malgré une forte hausse des impôts, dès le début du mandat et l'augmentation de la population. Pire, la fermeture du relais petite enfance ou encore celle programmée de La Poste vont réduire les services proposés aux Bouliacais. En matière de sécurité aussi, le second policier municipal promis, n'est toujours pas recruté malgré nos relances.

Loin de désespérer, vous pouvez compter sur notre engagement pour continuer de défendre une vision juste, planifiée, dans l'intérêt public. Oui, il est possible de dépasser le stade des promesses pour passer aux actes.

Bien à vous,

Les élus Écrivons Bouliac Ensemble

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE PRATIQUE



TABAC : NOUVELLE RÉGLEMENTATION visant à protéger la jeune génération

La mise en place d'espaces extérieurs sans tabac constitue une mesure dont l'efficacité est scientifiquement prouvée pour protéger la santé publique, et plus particulièrement celle des jeunes générations, des effets nocifs du tabac.

Les espaces sans tabac permettent d'encourager l'arrêt du tabac, de prévenir l'exposition au tabagisme passif et de dénormaliser la consommation de tabac dans notre société. En France, un million de personnes sont exposées au tabagisme passif et celui-ci provoque 3 000 à 5 000 décès par an.

Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de gravir une nouvelle marche, en créant partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac. Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants et les familles, afin de les protéger.

La nouvelle réglementation « Espaces sans tabac » applicable

En France, depuis 1991, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif (article L. 3512-7 du code de la santé publique).

Depuis 2006, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail, les moyens de transport collectif, ainsi que les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, les établissements destinés à l'accueil, la formation ou l'hébergement des mineurs.

En 2016, cette interdiction a été élargie aux aires de jeux pour enfants et à l'intérieur d'une voiture lorsqu'un mineur y est présent.

La liste des environnements sans tabac est décrite à l'article R. 3512-2 du code de la santé publique, et a été étendue.

Il est désormais INTERDIT DE FUMER dans les lieux suivants :

- > Parcs et jardins publics ;
- > Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- > Zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- > Espaces non couverts des bibliothèques ;
- > Espaces non couverts des équipements sportifs (au sens de l'article R. 312-2 du code du sport) ;
- > Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.

Ainsi, en plus de l'interdiction de fumer qui était déjà en vigueur dans les lieux fermés, les aires de jeux et les bois et forêts, il sera désormais également interdit de fumer dans ces espaces extérieurs.



ÉTAT CIVIL



> NAISSANCES

Andréa GENDRE le 26 février 2025
Swann ARCHAMBEAUD le 16 juillet 2025
Jade ROUZIC le 8 août 2025

> MARIAGES

Victor MAROIS et Pauline GUYOT
le 28 juin 2025
Alexandre COZETTE et Anne-Claire BAUBRI
le 5 juillet 2025
Guillaume MOUTON-BENOIT et Kelly BRANLE
le 26 juillet 2025
Philippe GUEUX et Marie Claire ABENA
le 6 septembre 2025
Alexandre DAVID et Élodie NANOUAH
le 27 septembre 2025
Antoine PETIT et Alexandra KLIMENKO
le 18 octobre 2025

> PACS

Bryan DRILLON et Charlene BOURDERON
le 27 juin 2025
Théo DEGORCE et Manon MOYAL
le 5 septembre 2025

> DÉCÈS

Lucette CABOBLANCO née DIJEAU
le 8 juillet 2025
Claude PIVON le 10 août 2025
Jean GUILLOT le 29 août 2025
Philippe MUSSET le 23 septembre 2025

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Débrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 47 30 58 52